

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	7
PREMIERE PARTIE LA FONCTION PUBLIQUE	
Chapitre I. — Personnels, statuts, structures	21
Section I. — La composition de la fonction publique	21
§ I. — La qualité d'agent public	24
A. — Les agents des services publics administratifs	25
B. — Les agents des services publics industriels et commerciaux	33
C. — Précisions complémentaires	36
§ II. — Agents publics et titularisation	39
A. — Les fonctionnaires	39
B. — Les stagiaires	41
C. — Les auxiliaires	45
D. — Catégories particulières	51
§ III. — Agents publics et situation légale et réglementaire	52
A. — La situation légale et réglementaire des agents publics nommés ..	52
B. — Le statut des agents publics contractuels	56
C. — La concertation et la « contractualisation » des rapports collectifs	58
Section II. — Les sources et l'évolution du droit de la fonction publique ..	60
§ I. — Le droit de la fonction publique avant 1946	62
A. — L'absence de statut général	62
B. — Les interventions législatives	64
C. — L'ouverture des recours juridictionnels	67
§ II. — L'ère des statuts généraux. Le statut général des fonctionnaires civils de l'Etat	68
A. — Les garanties fondamentales des fonctionnaires	71
B. — Le domaine d'application du statut général	74
C. — La mise en œuvre du statut général	77
§ III. — Les autres statuts généraux	84
A. — Le statut général des militaires	84
B. — Le statut général de la fonction publique territoriale	86
C. — Le statut général de la fonction publique hospitalière	91

Section III. — L'organisation de la fonction publique	91
§ I. — Les organismes de concertation	94
A. — Les conseils supérieurs	95
B. — Les comités institués dans les services	97
C. — Les commissions intervenant dans le déroulement des carrières	99
§ II. — L'organisation en corps de la fonction publique	100
A. — La notion de corps de fonctionnaires	101
B. — Les catégories de corps	103
C. — Les changements de corps	106
§ III. — La structure interne des corps	107
A. — La division des grades en classes	108
B. — Les relations entre grade et emploi	109
Chapitre II. — L'entrée dans la fonction publique et la carrière	117
Section I. — L'admissibilité aux emplois publics	118
§ I. — Les conditions d'admission	119
A. — La nationalité française	119
B. — Les droits civiques	122
C. — La compatibilité du passé pénal du candidat avec l'exercice de fonctions publiques	122
D. — La régularité de la position au regard du Code du service national	123
E. — L'aptitude physique	123
§ II. — Le principe d'égale admissibilité	125
A. — La non-discrimination en raison des opinions politiques	126
B. — La non-discrimination en raison des croyances religieuses	127
C. — La non-discrimination en raison du sexe	128
Section II. — Le recrutement	132
§ I. — Les techniques de recrutement	133
I. — Le recrutement par concours	133
A. — Les problèmes d'organisation des concours	135
B. — Le droit commun des concours	140
C. — Les suites de la proclamation des résultats	150
II. — Les dérogations au principe du recrutement par concours	154
A. — Les dérogations relatives à l'accès à un corps	153
B. — Les dérogations relatives aux emplois à la discrétion du gouvernement	156
C. — Les dérogations permettant de pourvoir aux emplois supérieurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière	159
§ II. — La nomination	159

A. — L'autorité compétente	160
B. — Les conditions d'exercice du pouvoir de nomination	161
C. — La production des effets de la nomination	163
§ III. — Le contentieux du recrutement	164
A. — La juridiction compétente	165
B. — Les recours des candidats	166
C. — Les recours des agents en fonction et de leurs groupements professionnels	168
Section III. — Le déroulement de la carrière	169
§ I. — L'avancement	173
A. — La notation	173
B. — Les types d'avancement	176
§ II. — Les positions	179
A. — L'activité	179
B. — Les autres positions statutaires	180
§ III. — La fin de la carrière	183
A. — Le mode normal de sortie de la fonction publique	184
B. — Les autres modes de sortie de la fonction publique	185
C. — Le contentieux des évictions de la fonction publique	187
Chapitre III. — Les droits et devoirs des membres de la fonction publique ...	191
Section I. — Les libertés publiques	191
§ I. — La liberté de pensée	192
A. — La liberté d'opinion	193
B. — La liberté d'expression	195
§ II. — La liberté syndicale	201
A. — L'application du droit commun syndical	205
B. — L'institutionnalisation du syndicalisme	206
C. — Les limites de la liberté syndicale	207
§ III. — Le droit de grève	209
A. — Les sources de la réglementation	213
B. — La conciliation entre droit de grève et intérêt général	215
C. — Les conséquences de l'exercice du droit de grève	222
Section II. — Les obligations professionnelles des agents publics et leurs contreparties	227
§ I. — Les obligations générales	227
A. — L'obligation de servir	227
B. — Les obligations complémentaires	237

§ II. — Les droits résultant de l'appartenance à la fonction publique	241
A. — Les droits à protection	241
B. — Le droit à communication du dossier	243
C. — Les droits pécuniaires	245
Section III. — Le régime disciplinaire	259
§ I. — La faute disciplinaire	262
A. — L'appréciation de la réalité des faits	262
B. — L'appréciation de la qualification juridique des faits	263
C. — La prise en considération de l'ensemble du comportement de l'agent	265
§ II. — Les sanctions	266
A. — L'échelle légale des sanctions	266
B. — Le statut de la sanction disciplinaire	267
C. — L'amnistie en matière disciplinaire	270
§ III. — La procédure	272
A. — La suspension préalable en cas de faute grave	274
B. — La règle de la communication du dossier	276
C. — L'intervention d'un conseil de discipline	281

SECONDE PARTIE

LE DOMAINE DES PERSONNES PUBLIQUES 285

Chapitre I. — La notion de domaine public	289
Section I. — Les conceptions doctrinales	290
A. — Le premier courant doctrinal : Proudhon, Berthélemy	291
B. — Le second courant : Hauriou, Marcel Waline	293
C. — La mise en cause de la distinction : Duguit, Jean-Marie Auby	294
Section II. — Le droit positif	295
§ I. — Les conditions invariablement nécessaires	296
A. — L'appartenance des biens à une personne publique	296
B. — L'affectation des biens à l'utilité publique	300
§ II. — La question de l'exigence d'autres conditions	302
A. — L'appartenance au domaine public naturel immobilier	303
B. — L'appartenance des biens immobiliers au domaine public artificiel	304
C. — L'appartenance au domaine public mobilier	307
§ III. — La consistance de certaines dépendances du domaine public	309
A. — Le domaine public naturel immobilier	309
B. — La voirie routière	314

C. — Les dépendances accessoires	316
Section III. — Précisions complémentaires	319
A. — Classement et déclassement	319
B. — Les changements d'affectation et transferts de gestion	323
C. — Le contentieux de l'appartenance d'un bien au domaine public ...	327
Chapitre II. — La domanialité publique	331
Section I. — Le régime de protection du domaine public	331
§ I. — Le principe de l'inaliénabilité	332
A. — La portée relative du principe	332
B. — Les conséquences de l'inaliénabilité	333
§ II. — La police de la conservation	340
I. — Les contraventions de voirie routière	342
II. — Les contraventions de grande voirie	344
A. — L'engagement des poursuites	346
B. — Les causes d'exonération	349
C. — L'exercice de sa compétence par le juge	351
Section II. — Le régime des rapports de voisinage	357
§ I. — La délimitation du domaine public	357
I. — La délimitation du domaine public naturel	358
A. — Le caractère déclaratif de la délimitation	359
B. — Le droit à la délimitation	360
C. — Le contentieux de la délimitation	361
II. — La délimitation des voies publiques	364
A. — Les plans d'alignement	365
B. — Les arrêtés d'alignement	368
§ II. — Les charges de voisinage	369
A. — Les charges au profit du domaine public	370
B. — Les charges grevant le domaine public	372
Section III. — Le régime de l'utilisation du domaine public	375
§ I. — Les utilisations collectives	376
A. — Le principe de liberté	376
B. — Le principe d'égalité	380
C. — Le principe de gratuité	382
§ II. — Les utilisations privatives	385
I. — La diversité des occupations du domaine public	385
II. — Les principes du régime des utilisations privatives	388
A. — La subordination à autorisation	388

B. — L'exigence d'une redevance	397
C. — Le principe de précarité	399
III. — Aspects particuliers du régime des utilisations privatives	401
A. — Les conditions d'octroi et de maintien des autorisations	401
B. — Les refus de renouvellement et abrogations des autorisations	404
C. — L'indemnisation des préjudices résultant de travaux publics	407
Chapitre III. — Le domaine privé	413
Section I. — Le principe de l'application d'un régime de droit privé	414
Section II. — Le refus de la qualification de service public à la gestion du domaine privé	415
Section III. — Le contentieux de la gestion du domaine privé	418
A. — Les litiges provoqués par une décision	418
B. — Les litiges contractuels	420
C. — Les litiges provoqués par des faits matériels	422
 TROISIEME PARTIE LES TRAVAUX PUBLICS	
Chapitre I. — La notion de travail public	427
Section I. — L'opération de travail public	427
A. — Le tronc commun : l'exigence d'un travail immobilier	429
B. — Première hypothèse : travail exécuté pour le compte d'une personne publique	430
C. — Seconde hypothèse : travail exécuté pour le compte d'une personne privée	432
Section II. — L'ouvrage public	435
A. — Les éléments constants de la définition	435
B. — Les variables	439
C. — Le principe de l'intangibilité des ouvrages publics	443
Section III. — L'effet attractif de la notion de travail public	445
A. — L'effet attractif et la qualification des contrats	447
B. — L'effet attractif et la qualification des dommages	448
C. — La mise en échec de l'effet attractif	452
Chapitre II. — L'exécution des travaux publics	455

Section I. — Les modes d'exécution des travaux	456
A. — L'exécution en régie	456
B. — L'exécution par des non-professionnels	457
C. — Le recours à des professionnels	457
Section II. — Les rapports entre le maître de l'ouvrage et les constructeurs	464
§ I. — Les responsabilités encourues	465
A. — La responsabilité pour faute	465
B. — La garantie décennale	468
C. — La garantie biennale	478
§ II. — Les travaux hors contrat	480
A. — Les sujétions imprévues	480
B. — Les travaux nécessaires	482
C. — Les travaux utiles	482
§ III. — La sous-traitance	484
A. — Les conditions de la sous-traitance	485
B. — Le paiement direct	485
C. — L'action directe	487
Section III. — Particularités du régime d'exécution des travaux publics	488
A. — Le droit d'occupation temporaire	489
B. — L'offre de concours	492
C. — La récupération des plus-values	494
Chapitre III. — Les dommages de travaux publics	497
Section I. — La compétence juridictionnelle	498
A. — Le principe de la compétence administrative	498
B. — Les hypothèses de compétence judiciaire	500
Section II. — Les conditions de la responsabilité	509
§ I. — Les accidents de travaux publics	510
A. — Les dommages subis par les participants	510
B. — Les dommages subis par les usagers	513
C. — Les dommages subis par les tiers	520
§ II. — Les dommages permanents de travaux publics	521
A. — Le régime général	522
B. — Les cas particuliers	525
Section III. — Les personnes responsables	527
A. — Les possibilités d'action ouvertes à la victime	528
B. — Les causes d'exonération	531

C. — La détermination des responsables définitifs	532
---	-----

QUATRIÈME PARTIE

L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE 537

A. — Expropriation et réquisition	537
B. — Expropriation et préemption	540
Chapitre I. — Les caractères fondamentaux de l'expropriation	545
A. — Expropriation et droits réels immobiliers	545
B. — Initiateurs et bénéficiaires de l'expropriation	546
C. — Expropriation et utilité publique	548
D. — Expropriation et garanties	551
Chapitre II. — La phase administrative de la procédure d'expropriation	555
Section I. — Le déroulement de la procédure	557
§ I. — La constitution du dossier	558
§ II. — L'appréciation de l'utilité publique	563
A. — L'enquête préalable	563
B. — La déclaration d'utilité publique	567
§ III. — La détermination des biens ou droits réels à exproprier	572
Section II. — Le contrôle de la légalité de la phase administrative de la procédure	573
A. — Le recours en annulation de la DUP	574
B. — Le recours en annulation de l'arrêté de cessibilité	584
C. — Les conséquences des annulations	585
Section III. — Les préjudices imputables à la phase administrative de la pro- cédure	589
Chapitre III. — La phase judiciaire de la procédure d'expropriation	593
A. — Le transfert de propriété	594
B. — L'indemnisation	595
C. — L'entrée en possession	604

INDEX ALPHABÉTIQUE

A. — Fonction publique	609
B. — Domaine, Travaux publics, Expropriation, Réquisitions, Préemption	612